

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI EUROPEAN SECTOR ROTATION FUND

Classe I - Code ISIN : (C/D) FR0013356086

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions des pays de l'Union Européenne

En souscrivant à AMUNDI EUROPEAN SECTOR ROTATION FUND - I, vous vous exposez aux marchés des actions européennes par la mise en place d'une gestion indicielle.

L'objectif de gestion du fonds est de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice de stratégie European Sector Rotation Net Return Index (l'« Indice de Stratégie ») diminuée des frais courants, quelle que soit son évolution, positive ou négative.

L'objectif d'écart de suivi maximal, calculé sur un an glissant, entre l'évolution de la valeur liquidative du fonds et celle de l'Indice de Stratégie est de 2%.

L'Indice de Stratégie, dividendes nets réinvestis (les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont intégrés dans le calcul de l'indice) est libellé en euro. Il est développé, calculé et publié par UniCredit Bank AG. Les actions entrant dans la composition de l'Indice de Stratégie sont toutes issues de l'indice STOXX® Europe 600, l'Indice de Stratégie fournissant une exposition à une sélection d'indices sectoriels qui composent l'indice STOXX® Europe 600. La composition de l'Indice de Stratégie est définie en appliquant un modèle quantitatif qui vise à sélectionner les indices sectoriels de l'indice STOXX® Europe 600 susceptibles de tirer le meilleur profit des différentes phases du cycle économique en Europe. Pour ce faire, 3 paniers sont définis :

- un panier cyclique comprenant cinq indices sectoriels de l'indice STOXX® Europe 600 présentant une forte sensibilité en terme de performance aux phases de reprise économique,
- un panier défensif comprenant cinq indices sectoriels de l'indice STOXX® Europe 600 présentant une grande stabilité en terme de performance dans les phases de ralentissement économique,
- un panier neutre constitué de l'indice STOXX® Europe 600.

L'allocation effective de l'Indice de Stratégie entre les paniers est déterminée en fonction de deux signaux :

- Le Signal 1 (prévision de croissance) repose sur une méthodologie quantitative fonction de l'évolution du niveau du sous-indice Business Expectations de l'indice Ifo du Climat des Affaires,
- Le Signal 2 (performance relative) repose sur une méthodologie quantitative amenant à surpondérer l'allocation de l'Indice de Stratégie sur celui des 3 paniers qui a eu la performance mensuelle moyenne la plus élevée au cours des 3 mois précédents.

Des informations complémentaires sur la composition des paniers ainsi que sur la méthodologie d'allocation entre les paniers sont disponibles dans le prospectus.

Des informations complémentaires sur la composition et le fonctionnement de l'Indice de Stratégie sont disponibles dans le prospectus et sur le site internet www.onemarkets.de/ www.onemarkets.it. La valeur de l'Indice de Stratégie est disponible via Reuters (.UCGRESN) et Bloomberg (UCGRESN).

Afin de s'exposer à l'Indice de Stratégie, le fonds échange la performance des actifs détenus par le fonds contre celle de l'Indice de Stratégie en concluant des contrats d'échange à terme ou « total return swap » (Réplication synthétique de l'Indice de Stratégie). Le fonds est exposé au risque de change résultant de la différence entre les devises de certaines des actions composant l'Indice de Stratégie et la devise de référence du fonds.

Afin de s'exposer à l'Indice de Stratégie, le fonds échange la performance des actifs détenus par le fonds contre celle de l'Indice de Stratégie en concluant des contrats d'échange à terme ou « total return swap » (Réplication synthétique de l'Indice de Stratégie).

Le fonds est exposé au risque de change résultant de la différence entre les devises de certaines des actions composant l'Indice de Stratégie et la devise de référence du fonds.

Dans le cadre de ce fonds UniCredit Bank AG joue plusieurs rôles susceptibles de donner lieu à la manifestation de conflits d'intérêts : promoteur de l'indice et/ou agent de calcul de l'Indice de Stratégie, contrepartie de contrat d'échange à terme (TRS) et commercialisateur. Des informations complémentaires sur les potentiels conflits d'intérêts sont disponibles dans le prospectus. L'OPC est géré passivement et a pour objectif de répliquer la performance de son indice.

Le résultat net du fonds est réinvesti ou redistribué sur décision de la société de gestion et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvesties ou redistribuées sur décision de la société de gestion.

La Société de Gestion a pour objectif de distribuer annuellement des revenus représentant tout ou partie des dividendes nets détachés par les actions auxquelles le fonds est exposé par l'intermédiaire de l'Indice de Stratégie.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 6,00 %

Frais de sortie Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants 0,37 % de l'actif net moyen

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

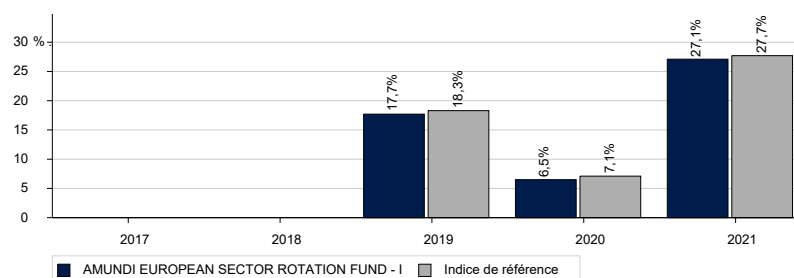
Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 24 octobre 2018 et sa classe I le 24 octobre 2018.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.amundi.com

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26 janvier 2022.